Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260210-B_2026_006-DE

Bureau Communautaire du 5 février 2026 Délibération n°B_2026_006

L'an deux mille vingt six, le cinq février à 16 heures 30 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni à OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 30 janvier 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (7) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GENOUEL Fabrice, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (6) :
LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, GICQUELLO Bruno, GUE Thierry, HURTEBIZE Didier

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle STRICOT

Objet : - Mutualisation - cartable numérique - convention

Madame la Vice-Présidente propose de renouveler la convention « cartable numérique » pour élus communautaires. Il s'agit de mettre à la disposition des élus du conseil communautaire les outils numériques d'OBC : ordinateur portable, messagerie, etc.

La convention détermine les modalités de mise à disposition.

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA CONVENTION « cartable numérique »
- L'AUTORISATION du Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

